

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LUNDI, LE 10 DÉCEMBRE 2018 À 20 HEURES AU CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY-POIRIER.**

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Pier-Olivier Bujold, Dial Lepage et Stéphane-Alexandre Blais.

Est absente : La conseillère Annie Lévesque.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**2018-12-10-01 Ouverture de la séance**

**2018-12-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Stéphane-Alexandre Blais, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que l'ordre du jour soit adopté.

**2018-12-10-03 Présentation des prévisions budgétaires 2019**

Le maire, Denis Gauthier, fait la présentation des prévisions budgétaires 2019. Diverses explications sont données suite aux questions posées pendant la présentation.

**2018-12-10-04 Adoption du règlement 467-18  
Décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2019 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant**

CONSIDÉRANT l'avis de motion préalablement donné à cet effet et de l'étude de son contenu par le Conseil;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par le Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière mentionne l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires ont été présentées;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que le Règlement 467-18 soit adopté.

Ce règlement, décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2019 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant, prévoit un équilibre entre les revenus et les dépenses de l'ordre de 1 715 949 \$.

**2018-12-10-05 Liste des taxes municipales 2018 dues**

Tel que prévu par la loi, une liste de taxes municipales dues a été préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière;

La liste comprend 45 dossiers totalisant un montant de 33 658,63 \$.

En conséquence, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin, et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil), que, lorsque la MRC de Bonaventure le demandera, les dossiers qui n'auront pas été réglés lui seront transférés aux fins du processus prévu de vente pour taxes municipales impayées.

### **2018-12-10-06 Période de questions**

Les commentaires et questionnements soulevés concernent les sommes découlant des contraventions émises par la Sûreté du Québec sur le territoire de la Municipalité, les plaquettes signalétiques pour l'identification des lumières de rues, le crédit de taxes accordé à l'OMH pour les appartements situés dans le Parc Bujold, l'entente de loisirs avec la Ville de Bonaventure, le développement Richard et le solde de la réserve financière.

Une douzaine de personnes étaient présentes.

### **2018-12-10-07 Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Stéphane-Alexandre Blais propose la levée de la séance, il est 21 h 30.

---

Denis Gauthier  
Maire

---

Nathalie Arsenault  
Directrice générale